



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche départementale - Puy-de-Dôme (63)

Les ICPE du département

- 9 sites Seveso (6 Seveso seuil bas, 3 Seveso seuil haut)
- 45 installations relevant de la directive IED
- 56 carrières
- 434 km de canalisations de gaz naturel



Les chiffres clefs 2023 de l'inspection

Bilan des contrôles

- | | | |
|--|--|----------------------------|
| • 232 inspections de sites industriels | • 8 inspections d'appareils à pression | • 18 mises en demeure |
| • 22 contrôles inopinés de sites industriels | • 8 inspections de canalisations | • 1 amende |
| | | • 2 astreintes financières |

Bilan de l'instruction

- | | |
|--|--|
| • 4 décisions sur des dossiers soumis à autorisation | • 9 décisions sur des dossiers soumis à enregistrement |
|--|--|

La protection des riverains

Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

- 3 PPRT en vigueur,
- 309 K€ engagés par l'Etat pour le plan d'action dont 243 K€ déjà payés,
- 80 logements diagnostiqués pour des travaux de renforcement du bâti (sur 138),
- 3 logements acquis par procédure de délaissement (sur 3).

Focus : Gestion de l'eau sur le site Constellium à Issoire

La société Constellium est implantée à Issoire sur un site qui s'étend sur environ 100 ha. Elle produit de l'aluminium de haute qualité destiné notamment aux secteurs de l'aéronautique, du spatial et de la défense.

Elle avait pour cela d'importants besoins en eau de refroidissement.

La société a réalisé des actions importantes sur la diminution de ses consommations d'eau. Les volumes prélevés sont ainsi passés d'environ 2 400 000 m³ en 2006 à environ 600 000 m³ en 2022.

Afin d'anticiper les restrictions en période d'étiage sur l'axe Allier pouvant affecter la continuité de son activité, la société Constellium a été fortement incitée à poursuivre ses efforts. L'industriel a travaillé en lien étroit avec l'UD DREAL sur la définition des actions à mettre en place. La réflexion a finalement débouché sur une solution permettant de compenser les prélèvements nets de l'industriel en période d'étiage.

Pour cela, Constellium a réutilisé l'emplacement de bassins de compensation de crue implantés au Nord

du site, imposés lors du rehaussement de sa digue de protection en 2018.

Ces bassins, implantés le long de l'autoroute A75, ont d'une capacité de 38 000 m³ à 54 000 m³, et ont une superficie de 14 000 m².

L'exploitant stockera ainsi hors période estivale, les eaux pluviales mais également certaines eaux industrielles et l'eau de l'Allier, dans la limite des volumes et des qualités déjà réglementés sur le site. Il assurera un suivi quotidien de ces paramètres. L'utilisation de ces bassins sera encadrée par une procédure validée par l'inspection des installations classées.

La mise en œuvre effective est prévue pour le prochain épisode d'étiage 2024. Il s'agit d'une première étape avant l'étude "re-use" de réutilisation plus poussée de ses eaux industrielles.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy

Pilotage, coordination : service PRICAE, mission communication

Crédits photo : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,

Avril 2024

Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr